

TELNET HOLDING S.A
Société Anonyme
CAPITAL SOCIAL : 11.028.000 DINARS TUNISIENS
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE ENNOUR CENTRE URBAIN NORD
1082 - TUNIS MAHRAJENE
RC : B112711998 ** MF : 0496236W**

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2014 A 16H

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire fixée pour le vendredi 27 juin 2014 à 16 Heures et qui aura lieu à l'hôtel l'Acropole sis aux Berges du Lac de Tunis est arrêté comme suit :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2013 ;
2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels de TELNET HOLDING pour l'exercice 2013 ;
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2013 ;
4. Approbation s'il y a lieu des rapports et des états financiers de l'exercice 2013 ;
5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;
6. Quitus à donner aux Administrateurs ;
7. Affectation du résultat de l'exercice 2013 ;
8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2013;
9. Déclaration de fonctions occupées par le Directeur Général dans d'autres sociétés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2014

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING de l'exercice clos au 31 décembre 2013 dégageant un bénéfice net de 3 547 921,211 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Deuxième résolution

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les deux billets de trésorerie émis par la société TELNET HOLDING et le crédit mobilisable octroyé tels que autorisés par le conseil d'administration lors de ses réunions du 31 janvier 2014 et 28 février 2014 respectivement.

L'Assemblée Générale approuve également le report des échéances des billets de trésorerie émis et souscrits par la société TELNET HOLDING tels que autorisés par le conseil d'administration lors de sa réunion du 28 mars 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Troisième résolution

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les billets de trésorerie souscrits par la société TELNET HOLDING et émis par la société SYPHAX AIRLINES, ainsi que les opérations et conventions signalées dans ledit rapport conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Monsieur Mohamed FRIKHA n'a pas pris part au vote de la présente résolution pour les opérations liées avec la société SYPHAX AIRLINES.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe TELNET HOLDING et celui du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2013 dégageant un bénéfice consolidé de 6 009 838,643 Dinars dont 77 315,206 Dinars revenant aux minoritaires .

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du bénéfice de l'exercice 2013 s'élevant à 3 547 921,211 dinars comme suit :

Résultat bénéficiaire 2013.....	3 547 921,211
Reprise des résultats reportés antérieurs.....	761 736,075
Actualisation de la valeur des actions rachetées par la société pour elle-même.	<33 495,643>
Base de la réserve légale.....	4 276 161,643
Réserve légale 5%	<213 808,082>
Sommes distribuables	4 062 353,561
Dividendes.....	<3 308 400,000>
Résultats reportés à nouveau	753 953,561

Ainsi, les dividendes à distribuer sont fixés à 0,300 dinars tunisiens par action d'une valeur nominale de un (1) dinar tunisien chacune.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le juillet 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme nette de cinquante-quatre mille (54.000) dinars au titre de l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Huitième résolution

Conformément aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la fonction de gérant occupé par Monsieur Mohamed FRIKHA au sein de la société TELNET INNOVATION LABS.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Neuvième résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à toute personne qu'il désignera pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....